

# Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | JUILLET 2022



VIVE  
L'ÉTÉ

[www.mozesurlouet.fr](http://www.mozesurlouet.fr)

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

**Mozé**  
sur  
**Louet**

# Compte rendu

## Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 7 juin 2022

Étaient présents : Mme BAUDONNIÈRE, Maire, M DAGUIN, M ROUSSEL, Mme CHABROUILAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes FREMY, GORREC, MOUKADEME, PAULT, MM. CUVÉLIER, LEGER, PELLOIN, QUILEZ • Absent(e)s excusé(e)s : Mme BEZIE qui donne pouvoir à M ROUSSEL, M MEUNIER qui donne pouvoir à Mme GORREC, Mme DELAUNAY à M CESBRON, Mme SECHET à M DAGUIN et M RICHO à Mme BAUDONNIÈRE, Mme GODINEAU • Secrétaire de séance : Mme MOUKADEME.

### Présentation « mutuelle communale » par la société AXA

La société d'assurance AXA a présenté le concept de « mutuelle communale » dont pourrait bénéficier les habitants de la commune de MOZÉ sous réserve de l'accord préalable du Conseil Municipal. Ce dispositif s'adresse principalement aux retraités, travailleurs indépendants, étudiants et non actifs. Ce regroupement permet de proposer une complémentaire santé à des prix compétitifs tout en bénéficiant d'une étude individualisée des besoins.

Le Conseil Municipal valide cette proposition à l'unanimité moins une abstention.

Une réunion publique de présentation sera fixée en septembre/octobre.

### Tarifs enfance jeunesse revalorisation 2022-2023

La commission Enfance Jeunesse présente une proposition de revalorisation des tarifs 2022-2023 sur la base de 2 % (cf PJ).

*DCM 2022-20 – Fixation des tarifs des activités Enfance Jeunesse pour l'année scolaire 2022-2023*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord sur les nouveaux tarifs des activités Enfance Jeunesse comme suit :

- Revalorisation des tarifs sur la base de 2 %  
=> le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité
- Revalorisation du tarif d'adhésion annuelle de l'Espace Jeunes à 5 €  
=> le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité
- Principe d'unifier le tarif des droits d'inscription à l'Accueil de Loisirs du Mercredi + site de Denée afin de simplifier la grille des tarifs  
=> le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité moins 2 abstentions sur l'unification  
=> le Conseil Municipal, par 5 voix pour 10 €, 2 voix pour 11 €, 8 voix pour 12 € et 3 abstentions, fixe le tarif unique à 12 €
- Proposition d'unifier le prix des repas « Enfant allergique » à hauteur de 1.50 € afin de simplifier la grille des tarifs  
=> le Conseil Municipal adopte cette proposition à l'unanimité.  
=> le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 2 abstentions, décide de maintenir le tarif du repas « Enfant allergique » Hors commune.

### Espace loisirs le coteau : facturation ménage

Un état des lieux très négatif a été établi à la suite d'une location pour fête familiale. En présence du locataire, le service entretien et l'adjoint aux bâtiments ont relevé l'état de mal propreté dans laquelle se trouvait la salle ainsi que les tables. Le nettoyage par les services communaux ayant entraîné des heures supplémentaires, il est proposé de facturer ce temps supplémentaire pour un montant de 100.58 €.

*DCM 2022-21 – Refacturation du temps d'entretien de l'Espace Loisirs Le Coteau à un locataire*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour refacturer le temps d'entretien supplémentaire au locataire.

### Domaine communal : projets de cession

Les commissions Urbanisme et Voirie ont étudié des demandes émanant de particuliers, souhaitant acquérir

- des portions de chemins communaux :

- projet de cession d'un délaissé de voirie - secteur du Château de la Coudre
- projet de cession d'un chemin rural - secteur lieu-dit Le Plessis
- projet d'échange - secteur rue de la Bigottière

- Une portion du domaine public
  - projet de cession d'une portion de l'espace vert communal - secteur de la Grange

La commission sollicite l'avis du Conseil Municipal sur ces projets de cessions, étant entendu que tous les frais afférents à la cession (frais de bornage et frais notariés) sont à la charge des acquéreurs.

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
  - valide à l'unanimité les projets de cession de portions de chemins communaux
  - valide par 8 voix pour, 2 voix contre et 8 abstentions, le projet de cession d'une portion du domaine public.

Le service des Domaines sera saisi prochainement pour avis sur la valeur des terrains.

### Aménagement de voirie rue de la Forêt : accord de principe

Pour faire suite à la plainte des riverains rue de la forêt concernant la vitesse trop élevée des véhicules, il avait été demandé à la CCLLA de réaliser un projet d'aménagement. A ce jour, le Département a émis des observations, arguant qu'un aménagement est déjà existant sur cette voie.

Par conséquent, la CCLLA propose un aménagement provisoire destiné à ralentir la circulation (cf plan joint) dont le montant estimatif s'élève à 4 605 € TTC comprenant marquage au sol et pose de balises. Cette somme sera prise sur les AC d'investissement voirie de la commune.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le projet présenté avec le chiffrage estimatif de 4 605 € TTC.

La prochaine étape sera la validation du plan par le Département et l'établissement d'une convention entre ce dernier et la CCLLA.

### Lotissement des Ganaudières : état d'avancement

Le périmètre initial du lotissement doit être revu du fait de la présence d'une zone humide. La société ALTER, à qui la commune a confié la maîtrise d'ouvrage de l'opération, présente 4 hypothèses de restructuration du futur lotissement assorti des prévisions financières.

La commission Urbanisme est chargée d'étudier ces hypothèses.

### Compte rendus des commissions communales et intercommunales

Ce point est reporté à la prochaine séance.

### Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

- Décision n° 2022-29 du 21.04.22 : Passation marché d'un montant de 1 020.00 € TTC passé avec l'entreprise O2 L'arbre pour de la prestation d'élagage à l'aire de loisirs
- Décision n° 2022-30 du 25.04.22 : Passation marché d'un montant de 2 062.50 € TTC passé avec l'entreprise Charpente Pasdoit pour le remplacement des gouttières de la sacristie de l'église et la réparation d'un chéneau à la mairie
- Décision n° 2022-31 du 25.04.22 : Passation marché d'un montant de 25 210.51 € TTC passé avec l'entreprise Justeau pour la démolition du presbytère
- Décision n° 2022-32 du 25.04.22 : Passation marché d'un montant de 2 333.04 € TTC passé avec l'entreprise Grandjean Domo Elec pour l'éclairage de l'église
- Décision n° 2022-34 du 27.04.22 : Passation marché d'un contrat de prestation d'un montant de 1 632

€ TTC mensuel passé avec l'entreprise Monographic pour le suivi, la mise en page et l'impression du bulletin municipal

- Décision n° 2022-35 du 06.05.22 : Passation marché d'un montant de 646.45 € TTC passé avec l'entreprise Bretel Maçonnerie pour la pose d'un panneau en brique pour les toilettes publiques de l'église
- Décision n° 2022-37 du 10.05.22 : Passation marché d'un montant de 702.60 € TTC passé avec l'entreprise Marty Sports pour le remplacement des cerclés de basket dans la salle de sports
- Décision n° 2022-38 du 10.05.22 : Passation marché d'un montant de 155.06 € TTC passé avec l'entreprise Manutan pour l'acquisition d'une chaise de bureau
- Décision n° 2022-39 du 18.05.2022 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AB144 située(s) « 3, allée de l'Etang »
- Décision n° 2022-40 du .05.2022 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) ZK54 située(s) « 39, rue des Aubépines »
- Décision n° 2022-41 du 30.05.2022 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AC231 située(s) « 44, rue du 22 juillet 1793 »

### Questions diverses

- Démolition du Presbytère : Le Conseil Municipal a voté un budget pour cette démolition destinée à permettre l'agrandissement du cimetière. Suite au diagnostic de l'APAVE, un désamiantage s'avère nécessaire avant la démolition. Il convient donc d'ajouter un montant de 10 494.56 € TTC. Le Conseil Municipal donne son accord.
- Projet construction Maine et Loire Habitat en centre bourg : ce sujet est reporté à la prochaine séance.
- Recrutement d'un agent administratif : Mme le maire propose de recruter un agent d'accueil sur un temps de 35H car le temps de 20H est insuffisant à ce jour. Les missions de cet agent seraient augmentées : création d'un vrai binôme sur l'instruction du droit des sols, temps dédié à l'accueil social, au secrétariat des élus, nouvelle mission sur la communication (à étudier). Le Conseil Municipal donne son accord.
- Fonctionnement des instances municipales (conseil municipal, commissions, etc) et projet politique : Mme le maire relate que la proposition d'un séminaire élus n'a pas abouti faute de disponibilité. Un travail en séance privée, à la suite du conseil municipal de septembre s'avère plus indiqué. Afin de préparer ce temps de travail, une trame de questionnaire sera envoyée aux élus avec réponse souhaitée pour début juillet.
- Permanences élections : le planning a été établi

Fait à Mozé-sur-Louet le 13 juin 2022  
Le Maire, Joëlle BAUDONNIÈRE



## Raid Du Roi René

La commune de Mozé-sur-Louet va être représentée lors du Raid du Roi René le 18 septembre 2022 au Lac de Maine avec deux binômes mixtes du service enfance jeunesse.

Chers administrés,

La fin de l'année scolaire pour nos petits mozéens est arrivée.

Cette période constitue le prélude aux vacances d'été.

Chaque administré va pouvoir profiter du temps ensoleillé et de jours de repos bien mérités.

Si l'été est pour beaucoup la meilleure période de l'année, il peut-être redoutable pour beaucoup d'entre nous : vagues de chaleur et canicules.

Chaque année, un plan national canicule est mis en place pour anticiper l'arrivée des fortes chaleurs en définissant les actions à mettre en œuvre, au niveau local, pour prévenir et limiter les effets sanitaires de celles-ci sur les populations spécifiques. Parmi les recommandations, les communes doivent mettre en place un registre nominatif communal destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes handicapées qui en font la demande. L'objectif de ce registre est de permettre l'intervention ciblée des services auprès de ces personnes en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence... notamment d'un plan canicule.

Peuvent se faire recenser sur le registre communal : les personnes de 65 ans et plus résidant seules à leur domicile, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant également seules à leur domicile, les personnes handicapées résidant à leur domicile et bénéficiant de l'allocation adulte handicapé, de la prestation compensatrice du handicap, d'une carte d'invalidité, d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité. Les personnes âgées, isolées ou handicapées qui le souhaitent sont donc invitées à s'inscrire sur le registre tenu à la mairie.

L'adoption par tous de comportements simples et prudents, et d'attitudes solidaires, est la pierre angulaire de la prévention.

La solidarité entre les générations est un élément crucial de la prévention. Prendre conscience que l'on est tous à risque, même si certains le sont davantage, est primordial.

Les principales mesures à prendre en cas de fortes chaleurs sont les suivantes :

- se protéger avant (pour les personnes fragiles). C'est-à-dire se faire connaître auprès des services municipaux, s'organiser avec les membres de sa famille, ses voisins pour rester en contact tous les jours. Ne pas hésiter à demander conseil à son médecin ou à son pharmacien, tout particulièrement en cas de problème de santé ou de traitements médicamenteux réguliers.

- se protéger pendant, c'est-à-dire boire régulièrement de l'eau, mouiller son corps et se ventiler, manger en quantité suffisante, éviter les efforts physiques, ne pas boire d'alcool, maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée, passer du temps dans un endroit frais, donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Enfin, la commune a réalisé des efforts considérables pour développer nos canaux de communication à destination de la population afin de vous communiquer les informations pertinentes dans les meilleurs délais, site, Petit Mozéen, facebook, panneaux d'affichage... ! Je vous remercie par avance de vérifier régulièrement les actualités diffusées sur nos supports, cela permettra d'éviter les mécontentements de certains.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une période estivale sous les meilleurs auspices, de bonnes vacances pour ceux qui auront la possibilité d'en prendre et une pensée pour les mozéens qui ne peuvent pas partir.

Le Maire,  
Joëlle BAUDONNIÈRE

# Les ateliers de Forma.Clé

## Initiation numérique

L'organisme de formation Forma.Clé propose une action gratuite dont l'objectif est d'accompagner tout public éloigné du numérique et de développer l'autonomie dans la vie quotidienne.

Cette action se déroule sous forme d'ateliers, pour une durée de 2 h avec un effectif de 6 personnes maximum. Nous vous accueillons sur les communes de Mozé-sur-Louet et Val-du-Layon. Nous pouvons aussi proposer des ateliers individuels au domicile pour les personnes rencontrant des problèmes de mobilité.

Les thématiques abordées sont très variées. La formatrice adapte son contenu en fonction des demandes : utilisation d'un PC portable, d'une tablette, d'un smartphone ; utilisation d'une boîte mail ; classer des photos ; utiliser le GPS ; effectuer des recherches Internet ; ...

Vous souhaitez vous inscrire ? N'hésitez pas à contacter le CCAS de Rochefort au 02 41 78 70 24 pour une pré-inscription. Les dates des ateliers, qui se veulent conviviaux et bienveillants, vous seront ensuite communiquées et votre inscription confirmée.



Pour toutes questions  
concernant la fibre optique :  
[contact@anjou-numerique.fr](mailto:contact@anjou-numerique.fr)  
ou [www.anjou-fibre.fr](http://www.anjou-fibre.fr)

VIE À MOZÉ

# Jardins partagés à Mozé

## Appel à volontaires



Plan de situation du projet :



En mars 2021, la Mairie de Mozé-sur-Louet a lié un partenariat avec l'Université d'Angers. Dans ce cadre, 4 groupes d'étudiants de Licence Professionnelle Aménagement Paysager ont apporté leurs réponses aux projets et aux questionnements de la municipalité.

L'un des groupes a travaillé sur la réalisation de jardins partagés. Ils seront aménagés entre les deux écoles et le foyer logement. Les trois autres groupes ont réalisé d'autres travaux qui seront présentés dans de prochains numéros du Petit Mozéen.

Mais qu'est-ce qu'un jardin partagé ? C'est un jardin à usage collectif géré par un groupe d'habitants. Il ne faut pas confondre jardins partagés et jardins familiaux. Au sein de ces derniers, les parcelles sont gérées individuellement : chaque utilisateur loue une parcelle avec en général un cabanon pour y ranger ses outils.

Ce jardin partagé a pour vocation de renouer le lien social (entre habitants) mais aussi le lien intergénérationnel (entre les jeunes et les moins jeunes) ; chacun peut apprendre avec les autres.

Monsieur Cosnard s'est déjà proposé pour intégrer une équipe de bénévoles. Il réalise actuellement une maquette afin que le projet soit lisible du plus grand nombre. Cette maquette sera présentée en septembre prochain à l'occasion d'une première réunion où toute personne intéressée par le projet est conviée.

La municipalité souhaite financer les différents ouvrages de ces jardins partagés sur plusieurs années. La gestion, quant à elle, sera assurée par une structure associative. Afin de lancer dès à présent ce projet, nous faisons appel aux forces vives désireuses de s'investir dans ce projet riche en échanges.



Alors jardiniers expérimentés, jeunes jardiniers ou jardiniers en devenir rejoignez-nous dans cette belle aventure collective en nous adressant un mail, accompagné de vos coordonnées, à l'adresse ci-dessous.

Contact :  
[jardinpartage@mozésurlouet.fr](mailto:jardinpartage@mozésurlouet.fr)



## L'école de musique

### Formations proposées

EMIL vous propose plusieurs formations :

- Eveil musical pour les 5-7 ans
- Parcours instrumental (avec 3 instruments au choix)
- Formation Instrumentale enfants et adultes
- ZicoN (accompagner les instrumentistes débutants durant leur première année)
- Formation Musicale enfants et adultes

L'association privilégie dès que possible les pratiques collectives dans les cours de formation musicale, dans les concerts, les auditions ou les ateliers dédiés.

### Inscriptions

Les inscriptions à l'EMIL sont ouvertes et sont faites prioritairement par internet : [emil.asso-connect.com](http://emil.asso-connect.com). Vous réaliserez une pré-inscription sur le site qui vous sera confirmée dès début septembre. Si vous êtes anciens adhérents, il vous faudra, au préalable, vous connecter sur votre compte et accéder à votre profil.

Pour toute question pratique, venez nous rencontrer pour toute inscription, sur place le 3 septembre de 10h à 12h au 1, rue Saint-Vincent 49750 Beaulieu-sur-Layon.

### Infos pratiques

Les cours sont dispensés dans les quatre sites d'enseignement : Beaulieu-sur-Layon, Thouarcé, Faye d'Anjou et St Lambert-du-Lattay.

Retrouvez tous les détails sur le site internet :  
[www.emil-ecole-musique.fr](http://www.emil-ecole-musique.fr)



## La société UNION de PLAISANCE (BOULE DE FORT ET PÉTANQUE)

### a repris énergiquement ses activités

Ainsi, en début d'année, le 27 février, l'assemblée Générale a retracé le bilan des deux années passées où d'importants travaux ont été réalisés, avec notamment la réfection de la toiture, l'isolation, le chauffage et la peinture du jeu de boule de fort ainsi que le changement de l'éclairage et l'installation de toilettes sèches sur le terrain de pétanque. A cela, s'ajoutent la confection d'un parking et l'aménagement d'un local de rangement suite à l'acquisition d'un terrain à proximité de celui de la pétanque. La construction, d'ici peu, d'un préau permettant la confection de trois terrains de pétanque couverts et le réaménagement du parking près de la société viendront compléter l'ensemble des travaux effectués.

Suite à l'Assemblée Générale, le bureau a été modifié comme suit :

Guy PLANCONNEAU est devenu Président, Jean-Marc BARREAU conserve la vice-présidence pour la Boule de fort et Laurent LÉBOUVIER prend la vice-présidence pour la pétanque.

Sur le plan des activités, le concours com-

munal de Boule de fort a vu la participation de 27 équipes avec la participation remarquable de 15 femmes. Ce challenge s'est déroulé en avril et les parties ont été très disputées, notamment la finale qui a vu la victoire de Guy PLANCONNEAU et Henri BRANCHEREAU face à Christiane et Jean-Claude OGER après une lutte de près de trois heures. Les autres demi-finalistes étaient Joëlle BAUDONNIERE et Serge LEGER ainsi que Michel MORIN et Valentin BOUDET. En septembre, le challenge Artisans-Commerçants-Viticulteurs est programmé après deux années d'arrêt forcé dû au Covid, avec le traditionnel challenge réservé à nos sponsors. Les sociétaires sont invités à participer fortement.

Par ailleurs, la société reste accessible pour les personnes qui souhaiteraient découvrir le jeu emblématique de l'Anjou.

En ce qui concerne la pétanque, deux concours ont déjà eu lieu et il est toujours possible de venir s'exercer le vendredi soir lors des séances d'entraînement.

Le 14 mai, était programmée la première journée « convivialité » pour l'ensemble

des sociétaires et leurs conjoints. Bonne participation constatée et après le repas du midi, le CA avait organisé un triathlon pétanque, boule de fort et palet où chacun a pu participer et découvrir pour certains, la pratique de ces différentes activités. La soirée s'est terminée dans une bonne ambiance autour de grillades.

Durant l'été, avant la vente définitive du jeu de PLAISANCE, rue du Pas Chauveau, un concours de tirs et à la saucisse sont organisés. Tous les sociétaires et personnes intéressées sont cordialement invités à participer :

Les jours dédiés à ces deux concours sont les samedis 13,20 et 27 août de 14 h à 18 h – les dimanches 14,21 et 28 août de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h – le lundi 15 août de 9 h à 12 h. Finale le 3 septembre.

Au mois de novembre, le samedi 26 exactement, la société organise un concours de belote (sur réservation) salle du Coteau.



## La fanfare de l'aubance :

### une année musicale sous le signe de la nouveauté !

C'est avec un immense plaisir que la fanfare a pu reprendre ses animations dès le mois de mars avec un concert au théâtre Philippe Noiret à Doué en Anjou. L'association a été invitée par l'harmonie Sirocco,

le début d'un beau partenariat musical qui, pour le plus grand plaisir des musiciens, ne s'arrêtera pas là.

Vous pourrez retrouver la fanfare de l'Aubance à la foire des Lumas, le samedi 30 juillet à VAUCHRÉTIEN.

Pour préparer le concert et la messe de Sainte Cécile, les répétitions reprendront début septembre, le vendredi soir dès 20h30 dans la petite salle, en haut de la salle du Coteau après un « break » en août.

Si vous souhaitez partager l'ambiance conviviale de l'association et jouer d'un instrument, amateurs ou confirmés, n'hésitez pas à demander des infos... Bonne ambiance garantie !

A très bientôt pour de nouvelles aventures musicales !!!



Concert au théâtre Philippe Noiret à Doué en Anjou le 6 mars dernier.



Contacts via l'espace **Facebook**

**Président - Bruno LAROCHE : 06 83 42 14 15**

# Du côté de l'école Le Petit Prince

**Prix littéraire de la  
citoyenneté au collège  
F. Villon**



En mai, les CM sont allés découvrir le collège. Le matin, les CM2 et une classe de 6ème ont écrit des poèmes sur le thème de la forêt en prenant appui sur le livre « Forêt des frères ». Les élèves de CM1 ont eu une intervention de l'infirmier autour des dangers d'internet. Après avoir déjeuné au self, ils ont visité le collège afin de se projeter vers la 6<sup>ème</sup>.

**École dehors**



Tous les lundis, les CE quittent les bancs de l'école et vont travailler dehors, au milieu de la nature. Au programme : défrichage et désherbage dans le respect de l'environnement, observation d'insectes et de végétaux,... De retour en classe, les élèves entreprennent une reconnaissance des plantes, en utilisant une clé de détermination. « J'adore travailler dehors ! », s'exclame Eliott.

**De l'anglais  
dès la maternelle**



Where is Teddy ? In the car ? In the bin ? Les élèves de maternelle sont partis, à travers un petit album en anglais, à la recherche du petit ours grâce à Pauline, maman d'élève et enseignante d'anglais. Ce travail permet une approche et une découverte linguistique de la langue anglaise dès le plus jeune âge.

**Une histoire de casserole**

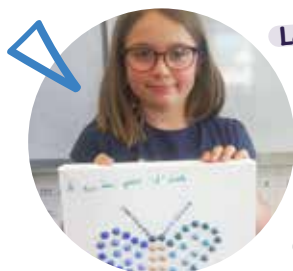
Une maman d'élève est venue raconter l'histoire de « La petite casserole d'Anatole », album abordant la différence et le handicap. C'était donc un support pertinent afin d'échanger avec les élèves et de répondre à leurs questions sur le handicap d'une de leur camarade, scolarisée au sein de l'école.

**Nos chenilles en cocon !**

Cette semaine, les élèves ont vu 4 de nos chenilles tisser leur cocon. A l'intérieur se cache la chrysalide. « Je n'avais jamais vu cela de ma vie, j'adore ! », s'exclame Jules. Les chenilles font partie intégrante de la classe. Elles sont nourries et choyées par tous les élèves. Histoire de chenille à suivre...

**La fête des 100 jours**

Chaque jour depuis le début de l'année, les CP symbolisent les jours d'école par une paille. Au bout de 100 pailles, les élèves font un paquet, une dizaine. Mardi 10 mai, ils ont obtenu 10 paquets de 10 pailles et ont donc atteint les 100 jours d'école ! Pour l'occasion, chaque élève devait préparer une œuvre d'art composé de 100 objets. De belles réalisations !



Inscription scolaire ouverte :  
[ce.0490648n@ac-nantes.fr](mailto:ce.0490648n@ac-nantes.fr) - au 06 88 60 24 91

**Du côté de l'APE**

**Fête de l'école :  
Quel plaisir !**

La fête de l'école a eu lieu le 25 juin avec un spectacle des enfants, l'exposition de leurs œuvres, suivie d'un déjeuner partagé puis « Place aux jeux » et à la tombola.

Nous tenions à remercier chaleureusement les bénévoles qui se sont impliqués dans l'organisation de cette fête. Ils ont contribué à la réussite de cet événement, qui était attendu depuis quelques années !

**MERCI**



L'APE souhaite dire un grand MERCI à l'ensemble de l'équipe éducative de l'école Le Petit Prince. Cette année a été riche de « protocoles », d'adaptations, de fermetures ... en plus de maladies des élèves et du personnel. Cette année a été difficile et éprouvante pour tous. Malgré le manque de personnel enseignants, donc de remplaçants (et de candidats au concours), nous espérons que l'année prochaine sera plus facile à Mozé.

Merci à Marion, Valérie, Pierre-Marie, Magali, Anaïs, Claire, Chrystèle, Romy, Isabelle, Elise, Claudia, Ludivine, Nicole, ainsi que tout le personnel du périscolaire, de l'accueil de loisirs et du service de restauration.

**BONNES VACANCES  
à tous !**

Nous souhaitons à toute l'équipe de très bonnes vacances, pour se reposer, pour se ressourcer et faire le plein d'énergie...

Très bonnes vacances également à nos enfants et à leur famille.

Contactez-nous par mail à :  
[ape.lepetitprince.moze@gmail.com](mailto:ape.lepetitprince.moze@gmail.com)



ou suivez sur Facebook :  
**APElepetitprince mozé**

# Une fin d'année en pleine effervescence

## à l'école du Prieuré

### Contes du bout du monde avec Patricia Ouvrard

Dans la continuité de leur projet d'année sur le thème « Tous les goûts sont dans ma nature », les élèves de l'école du Prieuré alimentent leur goût pour la lecture durant cette dernière période. Pour ce faire, une conteuse bien connue dans notre région, Patricia Ouvrard, est venue leur conter de magnifiques histoires du bout du monde.

Tout d'abord, la classe de petite section et de moyenne section a écouté très attentivement un conte mettant en scène une vieille dame qui évite de se faire dévorer par trois animaux grâce à des stratagèmes. Les enfants ont exprimé leur contentement avec ces éclats de lumière que nous pouvons voir dans leurs yeux lorsqu'ils sont émerveillés !

Les GS-CP-CE1, quant à eux, ont commencé leur voyage en Amérique du Sud. Puis avec la magie de la conteuse, les enfants ont été transportés en Asie. Des petits cris de surprise avec des yeux tout écarquillés ont accompagné la conteuse tout au long de ses récits indiquant qu'ils étaient complètement envoûtés par l'art de la parole.

Pour achever cette matinée, les CE2 et les CM sont d'abord passés par la Chine puis par le Japon. Les enfants ont terminé leur périple en Amérique du Nord, découvrant ainsi ce merveilleux conte du petit poisson transformé en femme poisson.

Pour clore cette formidable matinée, la conteuse a donné aux enfants pour mission de transmettre à leur tour ces contes à qui voudrait bien les écouter !

### Opération basket à l'école

Les enfants de la grande section au CM2 ont bénéficié de l'opération Basket à l'école animée par Arnaud du club ASDMS. Ils ont ainsi découvert ou redécouvert les joies de ce sport grâce à des situations ludiques proposées par l'entraîneur. Pendant 45 minutes, les petits basketteurs en herbe ont dribblé, fait des passes, marqué des paniers, beaucoup couru, le tout dans la bonne humeur !

Tout essoufflés, les joues bien rouges mais ravis de cette intervention, les enfants ont remercié vivement Arnaud. En gage de leur participation, 4 ballons leur ont été offerts ainsi qu'un petit diplôme.

Le basket sera à nouveau au rendez-vous

à l'école du Prieuré l'année scolaire prochaine, durant laquelle toutes les classes pourront suivre un cycle d'apprentissage complet.

### Préparation de la kermesse : un événement tant attendu !

Les élèves se préparent activement pour la kermesse. Ils renouent ainsi avec les joies de ce moment tant attendu qu'ils avaient oublié avec les années COVID. Les enfants de CM2 sont en charge de peindre les décors et d'écrire le fil conducteur du spectacle. Les répétitions des danses sont évidemment prévues. Il y en aura pour tous les goûts !

La boîte mail de l'école sera consultée régulièrement. En cas de besoin (questions, inscriptions...) : [moze.leprieure@ec49.fr](mailto:moze.leprieure@ec49.fr)



### Du côté de l'APEL

#### Un marché de printemps nouvelle formule !

Le 21 mai la commission marché de printemps vous a présenté la nouvelle formule de son marché. Sous un magnifique soleil, les familles et les mozéens ont pu flâner sur le chemin de l'école et découvrir des

artisans et producteurs locaux. En effet, 11 exposants étaient présents : Kidiz Truck (des vêtements pour enfants de seconde main d'Angers), au Marché bio de Marie (fruits et légumes de Mozé), Méligeris (miel de Denée), Botel (bougie d'Angers), Dé Création (couture de Mozé), Doux et Rebelles (savons de Chaudfond sur Layon), Comme le Vent

Bijoux (de Mozé), Au Grenier de la cave (vêtements de Rablay sur Layon), Mon thé bio (Angers), Domaine des Besneries (Mozé) et Cueillette et popote (confitures et sirops de Saint Rémy la Varenne). Merci à eux pour leur venue !

Dans la cour de l'école, les visiteurs pouvaient récupérer leur commande de plants/fleurs et autres articles en prévente ainsi que prendre le temps de profiter de la buvette et son cocktail de printemps, des crêpes, des planches apéritives, fleurs et plants en vente.

L'établissement Agro-Campus était présent et proposait une activité autour du végétal aux enfants et parents.

Une belle réussite pour cette première édition riche en convivialité ! Merci à la commission pour l'organisation de cet événement !

### Fêtes de fin d'année

Le 26 juin dernier, s'est déroulée la Kermesse de l'école. Après le spectacle des enfants, les familles se sont déplacées autour de l'étang pour la suite des festivités : le repas et les jeux. Merci à la commission pour cette journée !

Le jeudi 7 juillet, les familles étaient invitées à se retrouver à l'école pour partager un pique-nique et un dernier

moment convivial pour clôturer l'année scolaire.

Le bureau APEL tient à remercier tous les parents qui se sont mobilisés pour la réalisation et la réussite de tous les événements vécus dans l'année.

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée !

# Mémento

## Médecins

**Dr ROUX - Dr BONNETBLANC**

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

## Pharmacie

**Mme Annabelle COINTEREAU**

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

## Dentistes

**Dr Elise CHOUKROUN**

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

## Masseurs-Kinésithérapeutes

**M. Philippe BOURDEAU**

**M. Fabrice MENANTEAU**

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi,

mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de

14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à

12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

## Infirmières D.E.

**Mme Marie-Line MANCEAU**

et **Mme Florence MARTEL**

Centre Commercial La Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins, piqûres, prises de sang à domicile

ou au cabinet. Permanences au cabinet le

matin sans rendez-vous le mardi, mercredi,

vendredi et samedi de 7h à 7h30 et le soir

sur rendez-vous du lundi au vendredi, et le

samedi de 11h30 à 12h.

## Assistante sociale

### Régime général

**Mme NUYTS**

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

## Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

## MSA

**Mme GUERINET**

Centre Social de Thouarcé (mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

## Taxis

**TAXI YOANN** - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

**MT LOUISE TAXI** - IDLKAID Abdellatif

Tél. 06 58 62 38 45

## Serrurerie

**Guillaume MARIE**

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

24h/24, 7j/7, urgence,

ouverture de portes et vitrerie.

## Correspondants presse

Le Courrier de l'Ouest Anne-Lise SEPTANS

annelise.septans@gmail.com

## Bibliothèque

7 rue Saint-Samson - Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque.mozesurlouet@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 16h - 18h30

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 18h30

- Samedi : 10h - 12h30

## Permanences aide

### informatique

### à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur

inscription auprès de Nicolas Pascuito

Tél. 06 87 91 76 07

## Permanences

### de l'adjointe au CCAS

Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

## Mairie

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Tél. 02 41 45 31 66

## Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence) élus Mozé-sur-Louet :

Tél. 07 88 77 70 09

# Naissances

## à Mozé-sur-Louet

- Maël Demion
- Alyssa Le Sommier

# Agenda

## Enquête INSEE

Du 22 juin au 16 juillet

L'institut national de la statistique et des études économiques réalise une enquête sur les loyers et les charges. L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'INSEE chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## Exposition d'été au Village d'Artistes

Du 1<sup>er</sup> juillet au 4 septembre

## Festival Blues en Chenin

Samedi 27 août

à Val du Layon.

## Foire aux Moules

27 et 28 août

à Terranjou.

## On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos pièces à l'adresse : [communication@mozesurlouet.fr](mailto:communication@mozesurlouet.fr) avant le 18 juillet exceptionnellement, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).